

**Bureau de la métropole du 29 septembre 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
15 septembre 2017

Conseillers en exercice  
39

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

**B 2017-09-212 MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE ET INNOVATION**

**Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest.**

Le rapporteur, M. Michel GOURTAY  
donne lecture du rapport suivant

**MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE ET INNOVATION –  
Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ESC  
Force Ouest.**

**EXPOSE DES MOTIFS**

L'association ESC Force Ouest a été créée conjointement par la CCI métropolitaine Bretagne Ouest et la CCI de région Bretagne en 2015 afin de poursuivre l'activité de l'école supérieure de commerce « Brest Business School » au sortir de « France Business School ».

L'arrivée du groupe Weidong comme administrateur majoritaire de l'association fin 2016 ouvre de nouvelles perspectives à l'école. Le groupe, originaire de Qingdao, contrôle en effet déjà la société Demos, leader européen de la formation professionnelle, fort d'implantations dans le monde entier, d'un réseau de 3 000 experts et de multiples ressources pédagogiques en présentiel et à distance. L'alliance de ces deux filiales du groupe Weidong permettra de construire des combinaisons originales de parcours de formation certifiants et diplômants à la fois digitaux et internationaux.

La réalisation de ce nouveau projet passe dans les années à venir par :

- sur le champ de la conception pédagogique : la création de nouveaux programmes de formation liés au management touristique, à la traçabilité et la sécurité alimentaire, aux biotechnologies ;
- sur le champ de la diffusion des programmes : la digitalisation de programmes de formations pour permettre l'activité distancielle ;
- sur le champ de la recherche : une structuration autour de 3 axes : mer, agri-business, tourisme
- sur le champ de l'internationalisation : l'accueil et l'intégration d'étudiants étrangers, en particulier chinois.

Ce projet viendra poursuivre les réalisations entrepreneuriales et industrielles liant déjà Brest et Qingdao ainsi que la Région Bretagne et la Province du Shandong.

Malgré ces nouvelles perspectives, Brest Business School doit faire face à une importante décroissance de ses effectifs qui fragilise son modèle économique. En 2016/2017, environ 330 étudiants se sont inscrits sur le site de Brest (contre 800 en 2012/2013).

Dans la continuité du soutien apporté depuis de nombreuses années, il est proposé d'attribuer à l'association ESC Force Ouest une subvention de 115 000 €.

Une convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest viendra préciser les modalités de versement de cette participation.

## **DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention financière entre Brest métropole et l'association « ESC Force Ouest » et d'autoriser le versement de la subvention correspondante.

### Avis commissions :

Avis de la Commission Attractivité, Développement Economique et Emploi : FAVORABLE A L'UNANIMITE

### Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE